

Séance extraordinaire du 9 mars 2020

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 9^e jour de mars deux mille vingt (09-03-2020) à 19 h 15 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Nancy Mignault, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures quinze (19 h 15) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. Mandat à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la réalisation d'un appel d'offres régional regroupé pour la fourniture de chlorure de sodium***

Période de questions

- 3. Clôture de la séance***

2020-03-075

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 9 mars 2020

2. Mandat à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la réalisation d'un appel d'offres régional regroupé pour la fourniture de chlorure de sodium

CONSIDÉRANT l'offre de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) de réaliser avec la Ville de Trois-Rivières un appel d'offres régional pour la fourniture de chlorure de sodium (sel de déglacage);

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès est membre de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès requiert approximativement mille (1000) tonnes métriques de chlorure de sodium par année et que ce sel de déglacage doit être livré au garage municipal sis au 700, boulevard de la Gabelle;

CONSIDÉRANT l'éventuelle économie réalisable pour la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un appel d'offres pour un contrat d'une période de cinq (5) ans;

2020-03-076

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nancy Mignault et il est résolu par le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès d'autoriser la Fédération québécoise des municipalités (FQM), conjointement avec la Ville de Trois-Rivières, à procéder à un appel d'offres visant la fourniture de chlorure de sodium au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nathalie Vallée, à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 19 h 18;
Fin : 19 h 18 (pas de question).

3. Clôture de la séance

2020-03-077

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que la séance soit levée à 19 h 18.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Robert Landry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.